

BIIP

Bulletin d'Informations Informatiques Pratiques



Édito

Chers adhérents,

Nous ne sommes pas encore sortis de cette crise sanitaire qui engendre de fortes incertitudes et perturbations. Chacun a dû faire des efforts pour s'adapter.

Malgré ces difficultés évoquées lors de nos clubs utilisateurs, le service informatique a continué de vous accompagner au quotidien afin qu'aucune collectivité ne soit délaissée, même en période de confinement strict.

Nous avons à cœur de maintenir une qualité de service à la hauteur de vos besoins et continuons de garantir la proximité et la convivialité qui font notre différence.

Même si le contexte est morose, de nouvelles collectivités continuent de nous rejoindre et vous êtes aujourd'hui **490 collectivités** à adhérer au service informatique de l'ADM54.

Nous vous remercions chaleureusement pour la confiance que vous nous accordez et souhaitons à toutes et tous de vous porter le mieux possible.

DANS CE NUMÉRO :

ACTUALITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE - 2

COSOLUCE© : Mise à jour majeure - 2

DSN : Déclaration Sociale Nominative - 3

SÉCURITÉ INFORMATIQUE - 3

NOUVEAUTÉS LOGICIELS - 3

INTRAMUROS : Application mobile citoyenne - 4



COSOLUCE© : Mise à jour majeure

L'une des nouveautés de ce début 2021 a été le déploiement de la **version majeure 6.0** de la gamme Coloris.

Malgré nos communications fin 2020 pour préparer l'arrivée de la mise à jour, cette migration n'a pas été de tout repos pour le service informatique qui a dû faire face à un afflux de sollicitations très important. En cause principalement, la vétusté du parc informatique sur de nombreux sites : matériel obsolète ou non tenu à jour.

Qu'apporte cette V6.0 ?

- Il n'y a plus nécessité de droits administrateurs pour ouvrir et mettre à jour les logiciels
- Un nouveau module invisible pour l'utilisateur gère les mises à jour et vous prévient lorsque celle d'un logiciel est prête à être installée.

Important !
Il est impératif d'installer les mises à jour dès que l'outil vous le propose. L'opération ne dure que quelques secondes.

- La sécurité est renforcée : Cosoluce© travaille au plus près des recommandations Microsoft©
- Le déploiement de futurs applicatifs et/ou fonctionnalités se fera en toute facilité.

ACTUALITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE

Commission informatique

Le nouveau président de la commission informatique est **Philippe JOLY**, maire de Jeandelaincourt, qui la réunira très prochainement pour valider l'orientation et les projets du service informatique de la mandature.

Comme dit lors des clubs utilisateurs, n'hésitez pas à communiquer l'information à vos élus s'ils souhaitent également siéger à cette commission.

Mouvement de personnel

Ces derniers mois ont vu Rodrigue DARVIEUX et Julien SERRURIER quitter le service informatique, tous deux aspirant à de nouveaux horizons. **Nous les remercions pour tout le travail accompli et leur souhaitons le meilleur pour la suite.**

Dans le même temps, l'équipe a poursuivi son projet de développement et accueille donc 5 nouvelles personnes venant renforcer les effectifs :

- **Damien CHOFFÉ** (conseiller support logiciel)
- **Kara QUARANTA** (conseillère support logiciel ; venant du secrétariat de mairie)
- **Salih NASCIMENTO** (conseiller support logiciel)
- **Arthur WASILEWSKI** (conseiller support logiciel)
- **Jérémy WURTH** (chargé de mission DSN)

De nombreuses formations en interne et en collaboration avec Cosoluce sont prévues notamment en avril/mai afin de faire monter en compétences les nouvelles recrues le plus rapidement possible.

Clubs utilisateurs

Contexte sanitaire oblige, nous avons dû nous adapter et nous réorganiser afin de maintenir ces rendez-vous attendus. Les clubs de novembre 2020 et mars 2021 se sont donc déroulés à distance via notre outil de **webinaire**. Le taux de participation est très satisfaisant et les retours sont extrêmement positifs.

Les principaux avantages mentionnés étant la **facilité d'accès** au webinaire : économie de déplacement, plusieurs dates disponibles sans contrainte géographique, possibilité de visionner la rediffusion ultérieurement...

Vous avez également constaté que vous bénéficiez d'une **visibilité et d'un confort d'écoute** plus important en webinaire qu'en présentiel.

Finalement, le principal regret pour beaucoup d'entre vous est la douloureuse absence du moment de convivialité autour des madeleines accompagnant le café !

Bien que nous espérons pouvoir revenir vous voir au plus vite, nous conserverons à terme ces deux formules afin de contenter le plus grand nombre.

Webinaires

Nous vous proposerons tout au long de l'année plusieurs **webinaires au format court**.

L'objectif est d'aborder différentes thématiques d'actualités afin de voir ou revoir certaines manipulations.

Un premier webinaire qui a d'ailleurs remporté un grand succès (140 inscrits) a eu lieu en mars sur la **préparation du budget dans Ambre**, le prochain en avril portera sur la **gestion d'inventaire avec Corail** et le suivant courant mai concernera évidemment les **élections avec Electra**.

Nous vous enverrons une alerte via nos moyens de communications (site internet, forum, mailing et Nuances).



DSN : Déclaration Sociale Nominative

Nous vous en parlons depuis deux ans, la DSN a débuté cette année pour les communautés de communes et les communes de plus de 100 agents.

Toutes les collectivités restantes devront obligatoirement être opérationnelles en janvier 2022.

Le passage en DSN nécessite une préparation en amont et un paramétrage pouvant s'avérer complexe.

Le service informatique vous accompagne et vous propose un tarif préférentiel pour cette prestation.

Pour mener à bien le passage de près de 500 adhérents, nous allons devoir lisser nos interventions sur l'année 2021.

En vue de cette échéance, il convient de commencer le paramétrage dès cette année afin de déposer des flux tests vous permettant d'assainir votre fichier des éventuelles anomalies et de vous habituer à utiliser ce nouveau dispositif mensuel remplaçant la DADS.

En effet, ce fichier sera à déposer tous les mois et demandera une grande rigueur dans votre gestion de la paie afin d'éviter les anomalies qui empêcheraient le dépôt de fichier (pouvant conduire à des pénalités financières en cas de non-dépôt).

Cette phase de test vous permettra de simuler la DSN tout en vous familiarisant avec ce nouveau système afin d'être plus serein lors du passage en réel le 1^{er} janvier 2022.

Vous retrouverez plus de détails en suivant le lien ci-dessous et nous restons bien évidemment disponible pour toute information complémentaire : <https://adm54forum.fr/main-actu/-main-slider/objectif-dsn/>

NOUVEAUTÉS LOGICIELS

ELECTRA :

- Conformément à la réglementation, le nombre de **procurations** est élevé à 2 pour un même mandataire.
- Le **filtrage** des demandes d'inscriptions qui sont OK dans Elire mais pas dans Electra est désormais possible via une case à cocher (Ignorée / filtrée).
- Ajout de l'**état de la demande** dans les éditions (Acceptée, Refusée ou Abandonnée).

FLUO :

- Comme dans la comptabilité, les articles comptables liés aux prestations peuvent être définis sur 10 positions.
- Pour une facture affichant le **datamatrix** (déport des encaissements en numéraire), désormais le coupon affiche également la collectivité qui facture.

IVOIRE :

- **Subvention d'investissement reçue** : il est maintenant possible d'amortir à la date de mise en service du bien subventionné
- **Ecritures d'amortissements** : Ajout de la possibilité de joindre le tableau d'amortissement au titre lors du mandatement des écritures (option disponible dans la configuration de la collectivité)

PARME :

- Mise à jour des paramètres de paies avec effet au 01/04/2021 (indices majorés)
- Préparation à l'entrée en DSN à l'horizon 2022
- Intégration de l'outil de contrôle DSN-VAL dans le logiciel

À savoir !

Vous pouvez consulter l'intégralité des nouveautés apportées à chaque mise à jour sur l'écran d'accueil de chacun de vos logiciels.



SÉCURITÉ INFORMATIQUE

La menace cybercriminelle ne cesse de croître d'année en année et la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer cet état de fait. D'après une étude du CLUSIF*, 30% des collectivités sondées ont été victimes d'une cyberattaque en 2019. Les conséquences peuvent être désastreuses : interruption des services, perte financière, vol de données personnelles, ... Marseille, Toulouse, Angers, Charleville-Mézières, ... autant de cas récents qui nous montrent bien que personne n'est à l'abri.

Il existe cependant des mesures à mettre en œuvre afin de limiter au maximum les risques de piratage. Deux axes principaux sont à privilégier :

- **Technique** : mise en place des outils indispensables (antivirus, pare-feu, etc ...), réseau sécurisé, gestion des mots de passe, politique de sauvegarde.

- **Humain** : sensibiliser encore et encore vos agents aux bonnes pratiques d'hygiène numérique.

À retenir !

Ayez une politique de sauvegarde forte. Multipliez les copies de vos données sur des supports externes. Rapprochez-vous d'un prestataire informatique pour la mise en place de solutions de sauvegardes automatisées.

*Études Menaces informatiques et pratiques de sécurité – Collectivités territoriales – Édition 2020 (MIPS 2020) du Club de la sécurité de l'information français (CLUSIF).



INTRAMUROS : Application mobile citoyenne

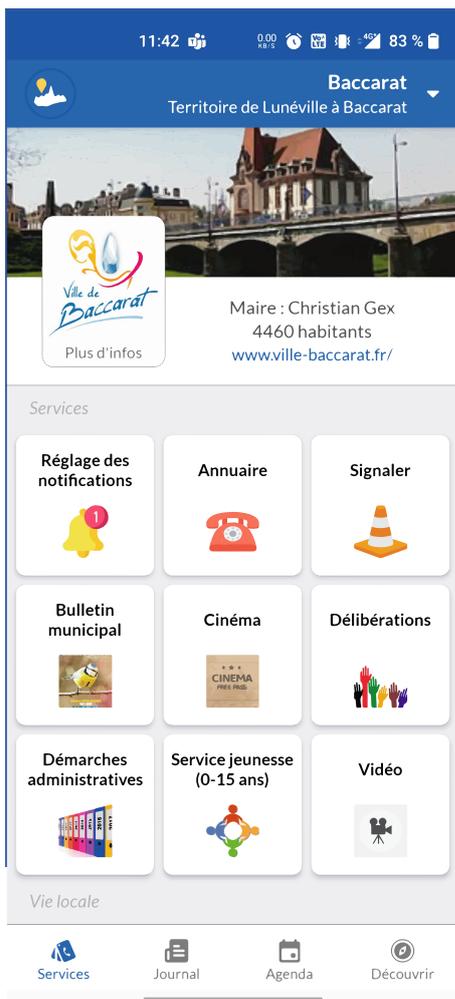
L'ADM54 est fière de vous annoncer son partenariat avec la société INTRAMUROS, éditeur de l'application mobile du même nom.

Conclusion d'un projet de longue date, le service informatique avait à cœur de proposer dans le département une solution permettant de renforcer le lien et faciliter la communication entre les collectivités et leurs administrés.

Ce besoin s'est fait grandissant avec la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an.

Nous avons donc testé différentes applications et notre choix s'est rapidement porté vers INTRAMUROS qui se place sans peine au-dessus de la concurrence.

Il s'agit d'ailleurs de l'application mobile la mieux notée dans cette catégorie.



Qu'est-ce qu' INTRAMUROS ?

Intramuros est une application mobile pour les collectivités permettant d'informer, d'alerter et de faire participer vos habitants à la vie locale.

C'est un **outil de communication territorial** sur lequel vont collaborer la communauté de communes, les communes et l'ensemble des acteurs locaux (associations, commerces, établissements scolaires, déchetterie, etc...).

Chacun y trouve son compte et l'administré bénéficie ainsi d'une application dynamique et vivante lui apportant toutes les informations et services importants liés à son bassin de vie.

Intramuros est adapté à toutes les tailles de collectivités avec une quinzaine de fonctionnalités.

Le service informatique de l'ADM54 proposera pour les collectivités qui en ont le besoin une formule "PREMIUM" permettant de s'occuper pour vous de l'alimentation de contenu de votre application.

Une grande souplesse étant possible dans son paramétrage, vous pouvez donc activer uniquement les services qui vous intéressent. Cette solution globale et citoyenne permet d'éviter la multiplication et le cloisonnement des outils sur un territoire. Un webinar destiné aux élus et agents administratifs sera bientôt réalisé pour présenter l'intérêt de cet outil.

À savoir !

Les intercommunalités bénéficient d'un tarif avantageux incluant le compte EPCI et tous les comptes communaux de son territoire. Cela signifie que lorsqu'une intercommunalité souscrit à INTRAMUROS via l'ADM54, cela ouvre automatiquement les comptes pour l'ensemble des communes de son territoire.



Directrice de la publication :
Rose-Marie FALQUE

Comité de rédaction :
Yann FORT

Directrice de la rédaction :
Anne-Mathilde COSTANTINI

Mise en page :
Jérémy WURTH

BIIP - Avril / Mai / Juin

Maintenance téléphonique disponible tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Au 03 83 28 95 87 (sauf le mardi matin et le vendredi jusqu'à 17h)